

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 001-200070118-20240326-DEL_24_03_26_14-BF



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/03/26/14 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET VISIONIS 7

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 1612-12, L. 2121-14 et L. 2121-31,

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence spéciale de M. Jean-Michel LUX,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget Visionis 7 dressé par M. DESCHIZEAUX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré et les décisions modificatives qui s'y rattachent, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président, s'étant retiré de la salle,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

1 – LUI DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	59 336,97	6 275,00	59 337,36	59 336,97	118 674,33	65 611,97
Résultats de l'exercice	53 061,97		0,39		53 062,36	
Résultats reportés N-1	6 275,00				6 275,00	
Résultats de clôture N	59 336,97		0,39		59 337,36	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	65 611,97	6 275,00	59 337,36	59 336,97	124 949,33	65 611,97
RESULTATS DEFINITIFS	59 336,97		0,39		59 337,36	

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le
ID : 001-200070118-20240326-DEL_24_03_26_14-BF



2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

au report à nouveau, au résultat au bilan de sortie, aux débits et aux

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2023** du budget **Visionis 7** tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 26 mars 2024

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX